

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Comme le député l'a fait remarquer, monsieur le Président, il s'agit d'une décision qui vient d'être rendue. Le gouvernement du Canada continue d'avoir pour position qu'il s'emploiera aussi vigoureusement que possible à récupérer la totalité de ces droits.

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, nous apprécierons certainement les efforts vigoureux que déploiera le ministre pour récupérer notre argent.

Voici ma question supplémentaire. On attend jeudi une autre décision au sujet du différend concernant le bois d'oeuvre entre le Canada et les États-Unis. Les représentants du lobby américain du bois d'oeuvre ont déjà fait savoir qu'ils contesteraient toutes les décisions qui leur seraient défavorables. S'ils perdent leur cause en appel, ils exerceront des pressions pour faire modifier la loi américaine afin d'interdire au bois d'oeuvre canadien l'accès aux marchés américains.

Le ministre admettra-t-il que l'Accord de libre-échange n'a rien fait pour garantir aux produits canadiens l'accès aux marchés américains? Admettra-t-il que le temps est maintenant venu de mettre cet accord au rancart?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Tout d'abord, monsieur le Président, retournons à la case départ. Comment le comité du GATT en est-il venu à rendre cette décision? C'est parce que le gouvernement du Canada a défendu énergiquement cette cause devant le comité du GATT que nous en avons obtenu cette décision.

Le député prétend par ailleurs que l'Accord de libre-échange ne nous a pas donné accès au marché américain. Comment expliquer alors cette hausse de 13,5 p. 100 de nos exportations l'année dernière alors que l'économie tournait au ralenti aux États-Unis? Cela s'est-il produit par hasard, sans aucune raison?

Cela s'est produit parce que les droits tarifaires ont diminué. Quand les droits tarifaires diminuent pour les produits canadiens entrant sur le marché américain, alors qu'ils demeurent les mêmes pour les produits des autres pays, nous obtenons un avantage. Qu'ont fait les Canadiens pour profiter de cet avantage qui leur vient d'un meilleur accès au marché américain? Dans le cadre de l'Accord de libre-échange, nous avons augmenté nos exportations. . .

M. le Président: Je voudrais passer à une autre question.

* * *

[Français]

LES FORÊTS

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État aux Forêts. Dans le budget fédéral de la semaine dernière, le gouvernement a annoncé qu'il ne renouvellerait pas l'entente de développement économique régional touchant les forêts.

Est-ce que le ministre peut nous dire aujourd'hui si l'entente Canada-Québec sur le développement forestier, au coût de 200 millions de dollars, sera maintenue jusqu'en 1996 au Québec?

[Traduction]

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Oui, monsieur le Président. Comme je l'ai dit hier, le gouvernement s'est effectivement engagé dans le dernier budget à éliminer progressivement les ententes sur la mise en valeur des ressources forestières à l'expiration des accords actuellement en vigueur.

L'entente conclue avec le Québec vaut encore pour trois ans et demi et il reste à dépenser 76 des 150 millions de dollars attribués aux termes des accords.

* * *

• (1500)

LA BOSNIE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Sud—Centre): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre au sujet de la situation en Bosnie.

L'ambassadeur du Canada à Washington a déclaré que le Canada s'opposait à toute attaque aérienne. Pourtant, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures affirmait, au même moment, qu'aucune option militaire n'avait été écartée. Hier, le premier ministre a avoué que nous étions prêts à envisager la possibilité d'envoyer d'autres soldats canadiens en Bosnie. Par contre, vendredi dernier, la ministre de la Défense, en visite à Calgary, a bien dit qu'aucun nouvel engagement ne serait pris sans que d'autres fonds soient accordés au ministère de la Défense, qui a réduit de 35 p. 100 ses forces terrestres.

Le premier ministre reconnaîtra que ces déclarations sont truffées de contradictions très graves. Je voudrais que, avant son départ pour l'Europe, le premier ministre